



AFFRIQUE **COMPETENCES** ...

...Membre de la **Fédération Européenne Des Ecoles**
contact@afrique-competences.com



PROBLEMATIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECENTRALISATION DES FINANCES PUBLIQUES DANS LES PAYS AFRICAINS

CASABLANCA- DU 20 AOUT AU 01 SEPTEMBRE 2012

Profils des Experts



- Ex-Adjoint au Directeur du Budget – Ministère des Finances depuis février 2011; Mr HADDAD a débuté sa carrière de cadre dans les années 1972 à la direction du budget et a ainsi occupé plusieurs postes de responsabilités avant d'être nommé Chef de Division de la Réforme Budgétaire, du Suivi de l'Exécution du Budget et de la Loi de Règlement en 2006. Diplômé de l'académie de Bordeaux-France en finances. Admis à la retraite après 40 ans d'expérience à la direction du budget, Mr HADDAD a intégré le FMI en tant que consultant -expert international



Economiste –Ancien inspecteur Divisionnaire au Ministère des Finances –Consultants International auprès de l'OECD et UNDP Expert des questions budgétaires -chambre des conseillers –Consultant Economique Midi1 TV-Auteur de plusieurs publications et ouvrages à succès sur les finances publiques au-Maroc

Ancien inspecteur divisionnaire au Ministère des Finances marocain et consultant auprès de divers organismes internationaux (OECD-organisation for economic co-operation and development -UNDP – United Nation Development Programme) et la chambre des conseillers de son pays ,Mr KARIM est également consultant Economique auprès de plusieurs chaînes de télévisions Marocaines (Medi 1, 2M , ect). Mohamed KARIM est titulaire d'une habilitation universitaire en économie et d'un doctorat en sciences économiques. Actuellement, il est professeur d'économie et des finances publiques à l'Université Mohammed V-Souissi, coordonnateur de master spécialisé en Ingénierie Financière Publique (IFP) et d'une Equipe de Recherches en Macroéconomie et Finances Publiques (EREMFFP). Auteur de plusieurs publications internationales et ouvrages dont le dernier qui vient de paraître aux éditions l'Harmattan « Viabilité des finances publiques Marocaines » Il faut dire que Dr M.KARIM est un brillant économiste et une des voix la plus écoutée dans son pays en matière de finance publique.

Avantages: **PC portable+Hébergement+Restauration +KIT Formation+Visite touristique sur Marrakech+Visite Marocco MALL+ Séance de HAMMAM**

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Appréhender le cadre juridique des finances locales ainsi que les règles de la comptabilité publique-Maitriser les techniques de gestion financière et comptable des collectivités locales : préparation du budget, exécution des opérations budgétaires et comptables, contrôle des opérations budgétaires et comptables-Disposer de méthodes permettant d'optimiser les ressources propres fiscales et non fiscales-Proposer des processus de transferts de l'Etat au profit des collectivités locales ainsi que des systèmes de péréquation financière-Connaître les mécanismes nationaux de financement des collectivités locales-Effectuer une analyse financière rétrospective des collectivités locales-Optimiser les interventions des Partenaires Financiers au développement

PROGRAMME INDICATIF

- ✎ Cadre juridique des finances locales et règles de la comptabilité publique ; gestion budgétaire et comptable
- ✎ Management des collectivités publiques
- ✎ Analyse des ressources et optimisation : ressources propres des collectivités locales, soutien de l'Etat, recours à l'emprunt, analyse financière des collectivités locales
- ✎ Financement des collectivités locales : mécanismes nationaux de financement, Fonds nationaux d'appui aux collectivités locales, intervention des Partenaires Financiers au Développement dans le financement de la décentralisation
- ✎ Suivi et contrôle de l'exécution des budgets locaux : interne et externe, a priori et a posteriori, administratif et juridictionnel, Direction des Collectivités locales et Direction du trésor
- ✎ Relations entre l'Etat et les collectivités, importance du rôle des structures déconcentrées de l'Etat dans le processus de décentralisation

PARTICIPANTS

Ce séminaire est essentiellement conçu pour les cadres des administrations publiques responsables de la décentralisation, en particulier la décentralisation des finances publiques et de la mise en œuvre des réformes au sein des Ministères des Finances, du Budget, du Plan ou assimilés ainsi que dans les départements pertinents des autres Ministères et les administrations déconcentrées, il intéresse particulièrement les :

- ® **Décideurs du secteur public et du développement économique et social, Décideurs et cadres d'organisations régionales**
- ® **Cadres de cabinets ministériels, de cellules interministérielles**
- ® **Cadres de direction d'administrations centrales et sectorielles**
- ® **Parlementaires**
- ® **Cadres de collectivités locales ou d'administrations déconcentrées**
- ® **Cadres des unités de management des projets et programmes**
- ® **Cadres des agences et des représentations locales des Partenaires Techniques et Financiers**
- ® **Cadres de représentations de la société civile et d'ONG**

LES +

Le participant est l'acteur de sa formation, le dispositif prévu lui permet de maîtriser sa propre évolution de compétences :

- Clarifications des concepts et terminologie
- Ateliers d'analyse et d'études de cas, échanges de compétences
- Participation à des événements de type table-ronde, séminaire, conférence, débat
- Visite(s) de travail dans le(s) site(s) parisien(s) de partenaires techniques et financiers et/ou autres institutions pertinentes
- Travaux de transfert des compétences dans le contexte particulier de chaque participant

